

Diplôme École de commerce

Par **Beatrice07**, le 19/10/2014 à 23:05

En Février 2014, j'ai trouvé une entreprise très connue en France, afin de poursuivre mes études en Master 1 communication option marketing.

J'ai trouvé une école de commerce sur Paris, pour une rentrée décalée, qui faisait un master sur deux ans.

Le jour de la rentrée, je m'aperçois que l'école m'a mise dans la mauvaise session et donc en master marketing commercial et non en communication.

Après m'être rendu compte de leur erreur, l'école m'a informé que l'établissement avait "oublié" de me prévenir et que tout ne se déroulerait pas comme on me l'avez précisé, à mon entreprise et à moi même.

- Tout d'abord, que la classe de 4ème année de Communication qui devait être la mienne à la rentrée de février, n'ouvrirait pas ces portes, sachant que je me suis présentée en décembre dans l' établissement et que personne ne m'avait en aucun cas prévenu que cette spécialisation ne serait pas ouverte.

- De plus que la "rentrée" se déroulerait finalement plutôt, en janvier avec la classe de Communication qui avait débuté en septembre et se terminerait en mars.

- Que je ne pourrais passer qu'un semestre sur deux en classe de 4e année de Communication et qu'ensuite, on ne savait pas encore où j'allais pouvoir continuer mon deuxième semestre (surement dans une classe de communication mais en BAC +3 donc inférieur à ma classe actuelle, soit dans une classe de master qui n'est pas en relation avec la communication.)

- Je n'ai jamais eu d'explication sur le faite que j'ai voulu faire une option web marketing et qu'elle "n'existe" apparemment pas, selon mes camarades.

- j'ai donc effectué un peu près deux semaines (6jours) dans une classe de cette école, qui avait commencé en septembre.

- Nous avions cours jeudi vendredi samedi. Étant en alternance, l'école nous a formellement interdit de dire que nous avions cours le samedi puisque ce n'est pas légal de travailler du lundi au mercredi en entreprise et d' être en cours du jeudi au samedi.

- L'administration m'a mise en 4e année de Marketing Commerce, à la rentrée de février, sachant que ce n'était pas ce que je voulais faire, sans me prévenir de leur erreur et bien entendu sans excuse de leur part. Il a fallu que je m'en rend compte pour que l'on m'avoue, m'avoir oublié.

Après avoir mise au courant mon employeur, le RH a pris contacté avec eux puisqu'il était quand même inadmissible de proposer une année pareil.

Après avoir eu trois personnes différentes avec trois discours différents, l'école s'est engagé au près de mon employeur à me trouver une solution.

Le jour même la responsable pédagogique m'a téléphoné en m'informant qu'elle et le

directeur m'avaient trouvé une école (ou le directeur était le même) qui proposait un master 1 reconnu par l'état en 4^{ème} année. Que je n'allait pas avoir cours le samedi, et que tout ce passerait normalement. Juste, qu'administrativement puisque moi et mon employeur avait un contrat ensemble avec l'école et bien administrativement je restais dans cette école.

Ainsi j'ai été dans l'autre école à la rentrée de Février. Ce n'était pas le même master mais bon c'était en communication j'ai donc pas fait de chichi.

Toute l'année l'ensemble des professionnels m'ont affirmé que j'aurais un diplôme de 4^{ème} année puisque j'étais en cours à cette école et que mes camarades allaient eux aussi avoir un diplôme. Tout le monde m'a affirmé que ce n'était qu'une question de "papier entête" avec écrit la première école mais que j'étais une élève comme les autres de ma classe.

Arriver après mon examen de cette deuxième école, j'ai eu 14/20 avec mention assez bien, on m'a annoncé que je n'aurais pas le droit à mon diplôme puisque j'étais inscrite dans la première école qui ne le délivrait pas de diplôme en 4^{ème} Anne.

Ayant discuté avec les responsables pédagogiques des deux écoles au sujet de ma validation du diplôme de master, les deux m'avaient toujours affirmé que je pouvais avoir un diplôme en 4^{ème} année puisque je passais cet examen.

Au final, on change de discours et le directeur me dit que je ne peux pas point.

Aujourd'hui, j'ai une très belle opportunité en Cdi, avec le diplôme de 4^{ème}, ce qui ne me permet pas de continuer mes études. Néanmoins après avoir eu un 14/20 de moyen à mes examens je mérite mon diplôme de 4^{ème} Année.

Je n'ai pas demandé cette situation, on me l'a imposé, je l'ai malheureusement subi et le directeur ne veux pas me donner mon diplôme.

Que faire ?! J'ai envoyé des mails au directeur, il ne m'a répondu que deux fois me disant, sur un ton déplacé, que je n'aurais pas de diplôme et que c'était ainsi et pas autrement. J'ai proposé de le voir il ne me répond pas.

C'est quand même la moindre des choses que d'obtenir un diplôme que je mérite.

Au plaisir de vous lire.